

- LE 33ème BATAILLON DE MARCHE DE CHASSEURS (1941)

Le 8 juin 1941, plusieurs divisions du Commonwealth aidées par les forces françaises libres du général Legentilhomme envahissent les territoires du Levant (Syrie et Liban) placés sous mandat français depuis 1920. Le gouvernement du Maréchal Pétain, résolu de répondre à la force par la force, va essayer d'aider les quelques 30 000 hommes placés sous le commandement du général de Verdilhac qui assurent la garde de ces territoires.

Il faut négocier avec les autorités allemandes pour débloquer le matériel, prélever sur les maigres effectifs de l'armée de l'armistice de quoi mettre sur pied quelques renforts et assurer leur transport jusqu'au Moyen-Orient.

Deux compagnies de chars et plusieurs bataillons d'infanterie doivent ainsi être mis sur pied. La mission du Sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères, J. Benoist-Méchin, pour obtenir de la Turquie le droit de transit et la rétrocession des chars français qui lui ont été vendus, échoue.

L'envoi des renforts se fera donc par voie ferrée jusqu'à Salonique (Macédoine) où s'installe une base française. De là, les renforts seront transportés par mer (contre-torpilleurs de la Marine nationale) ou par air (appareils du Groupement de transport n° 15). Pendant un mois, une lutte fratricide s'engage dont les répercussions seront longtemps ressenties dans une armée française déchirée depuis le 18 juin 1940.

Un nouveau bataillon de chasseurs

Fin juin 1941, des détachements provenant de tous les corps de l'armée de l'armistice, mais surtout des quatre demi-brigades de chasseurs et du 159ème RIA, sont dirigés sur le camp de La Valbonne (Ain) pour former un bataillon de marche de chasseurs qui va porter le numéro 33. Le procès-verbal de création du bataillon date du 1er juillet 1941.

Pourquoi le numéro 33 ?

Il existait, à la veille de la guerre 1914-1918, 31 bataillons de chasseurs (numérotés de 1 à 31). A la mobilisation, chaque bataillon d'active a formé un bataillon de réserve qui a pris le numéro de son bataillon-support augmenté de 40 (ainsi, le 1er BCP donne naissance au 41ème BCP, le 2ème au 42ème, etc....). Un 32ème BCA est créé à Chambéry en février 1915. Tous ces bataillons de guerre sont dissous en 1919. Certains renaîtront en 1939. Le numéro 33 vient donc s'ajouter à la liste des bataillons de tradition.

Mise sur pied du bataillon

Dès le 30 juin 1941 donc, les éléments venant des garnisons de la zone libre sont pris en main par leurs officiers. Comme souvent en pareil cas, le meilleur côtoie le pire et la qualité des cadres et de la troupe est très variable suivant le corps d'origine. Plusieurs sous-officiers ne sont pas volontaires et la moitié de la troupe a moins de six mois de service.

Le bataillon compte quatre compagnies mixtes (trois sections FV, une de mitrailleuses), une section hors rang (SHR), une section de commandement et d'engins (mortiers de 60 et de 81 mm, canons de 37). Son effectif prévu est de 22 officiers, 138 sous-officiers et 650 chasseurs.

La tenue est celle des chasseurs de l'armée d'armistice avec la ceinture de laine bleue, le béret alpin. Quelques éléments ont perçu le casque colonial en liège.

L'armement n'est pas de première qualité et les canons de 37 mm n'ayant pas d'huile dans leurs freins sont inutilisables.

Les inspections se succèdent : le 1er juillet, c'est le colonel Desré, commandant l'infanterie divisionnaire de la 7ème DM (Bourg), division territoriale sur laquelle est stationné le bataillon. Le lendemain, c'est le général Hanoteau suivi des généraux Huntziger et Frère.

Les séances d'instruction succèdent aux marches. L'embarquement du 33ème de marche est prévu pour le 5 juillet, mais l'évolution des événements en Syrie va retarder ce projet. Grande déception pour les chasseurs car un certain esprit de corps semble se manifester et le bataillon commence à devenir homogène. Or, dans la soirée du 9, on apprend la demande d'armistice. Les hommes sont démoralisés et une crise grave est à craindre au sein du bataillon nouveau-né. Comme toujours en pareil cas, les bruits les plus divers circulent : on parle d'un départ pour le Maroc, voire Dakar pour assurer la défense de notre Empire colonial menacé.

La fin du bataillon

En Syrie, les hostilités cessent le 11 juillet. Le bataillon a perdu sa raison d'exister. L'armistice est signé à Saint-Jean-D'acre le 13. Le 14, après l'annonce d'une dissolution prochaine, les chasseurs chantent la "Protestation" et le 15, le bataillon est dissous officiellement. Le 33ème a vécu administrativement quinze jours.

Le 19, au cours d'une prise d'armes à La Valbonne, le commandant Lesage, chef de corps, fait ses adieux. Un télégramme de satisfaction du général Huntziger, Ministre Secrétaire d'état à la Guerre, à tous les hommes ayant appartenu au bataillon arrive au camp. Les compagnies se disloquent ; cadres et troupe rejoignent leurs corps d'origine. Le 33ème de marche n'est plus.

Les fanions

Chacune des quatre demi-brigades de chasseurs aurait offert un fanion à la compagnie portant le même numéro. ils furent remis le 5 juillet. Nous ignorons leur sort.

Le fanion du bataillon, remis au corps le 7 juillet, a été conservé par le commandant Lesage.

Insigne

Malgré sa brève existence, le bataillon eut un insigne réalisé par Augis à Lyon. Sur un cor de chasse, pavillon à droite, un petit écu porte la francisque gallique (du Chef de l'Etat français) surmontée de la couronne d'épines du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

Trois insignes en argent ont été remis, le 19, respectivement au Maréchal Pétain, à Madame Perrier marraine du bataillon et au commandant Lesage.



Refrain du bataillon

Le 33 du Levant,
Les Chasseurs en avant !

Nous serions reconnaissant aux lecteurs qui auraient des renseignements complémentaires ou documents photographiques sur ce bataillon de prendre contact avec nous. Merci d'avance.